



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Septembre 2024

Démission au sein du Conseil municipal

Valérie Drugé, 1^{ère} adjointe, a présenté sa démission du conseil municipal en raison d'obligations personnelles et professionnelles en date du 5 juillet, acceptée par Monsieur le Préfet le 24 juillet.

Valérie était en charge des dossiers d'urbanisme, de l'information communale et des relations enseignement Sivom.

La commune remercie Valérie pour les services rendus et le temps consacré à notre commune.

Le Conseil municipal élira, lors de sa prochaine réunion, un nouvel adjoint chargé de reprendre les dossiers de Valérie.

Valérie conserve la responsabilité de la bibliothèque municipale.

Dans ce numéro...

Bien vivre ensemble 1

Relais Petite enfance 2
Bibliothèque

CCAS 3

Comité des fêtes 4



Bien vivre ensemble

Une définition du bien vivre ensemble pourrait être : *Cohabitation harmonieuse entre individus.*

Cela signifie que chacun doit prêter attention à ne pas gêner son voisinage par ses actions ou comportements.

A cette occasion il est bon de rappeler quelques règles essentielles :

- Bruits causés par tous appareils générateurs tels que tondeuses, nettoyeurs haute pression, tronçonneuses,.....

La réglementation impose de respecter les jours et horaires suivants :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- Taille de haies
Les arbustes et haies plantés en limite de propriété doivent être entretenus de façon à ne pas gêner les voisins, ni nuire à la circulation sur le domaine public.
- Stationnement
Le code de la route prévoit que le stationnement est interdit sur les trottoirs qui sont réservés à la circulation piétonnière.
L'infraction est passible d'une amende de 35 à 135€.
- Chiens et chats
Le chien, qui est le meilleur ami de l'homme, ne doit pas divaguer. Lorsqu'il est accompagné par son maître, celui-ci doit se munir d'un sac pour ramasser les déjections que l'animal pourrait laisser sur l'espace public.

Les chats comme les chiens ne doivent pas divaguer. Ils doivent obligatoirement être identifiés par puce électronique ou tatouage au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).



Enquête publique : agrandissement laiterie Mulin

Dans le cadre de l'augmentation du volume de production en lait de la fromagerie Mulin située à Noironte, une enquête publique est en cours :

<https://www.doubs.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-Construction-Logement-et-Transports/Amenagement-et-developpement-durables/Enquetes-publiques/Consultation-du-public>

Relais petite enfance...

Le Relais Petite Enfance du Sica est un relais itinérant, créé en 2002.

C'est un service gratuit, à destination des familles, des assistantes maternelles et des gardes à domicile du Canton d'Audeux.

Lieu d'écoute et d'informations, le relais accueille également les enfants de 0 à 3 ans avec un parent ou leur assistante maternelle, sur des temps d'éveil et jeux dans plusieurs communes du territoire. Il organise des conférences, ateliers, formations tout au long de l'année, en lien avec la Petite Enfance.

Vous recherchez un lieu d'accueil pour votre enfant ?

Vous souhaitez vous inscrire sur un temps d'animation ?

Le métier d'assistant.e maternel.le vous intéresse et vous recherchez des informations ?

Vous êtes assistant.e.s maternel.le.s et vous avez des questions sur l'accueil des enfants au quotidien ? Vous souhaitez faire de la formation continue... ?

Vous allez embaucher un.e assistant.e maternel.le et vous souhaitez des informations sur les démarches à effectuer ?

Le RPE vous accompagne !

Lundi : 8h30-12h30 / 13h15-18h

Mardi : 8h30-12h30 / 13h15-16h

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h15-15h15

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h



Marion GIRET & Anne LAROCHE—06 32 15 35 42—rpe.sica@francas@francas-doubs.fr

<https://rfamaudeux.jimdo.com/>

Relais Petite Enfance du SICA—8 grande Rue, 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Bibliothèque...

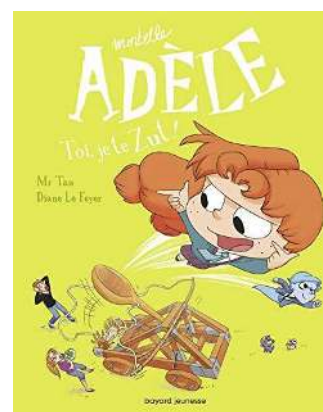
Pour rappel, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Lundi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h30 - 11h30

La bibliothèque sera fermée pendant les petites vacances (tousaint, Noël, ..)

Un échantillon des nouvelles acquisitions de la bibliothèque :



CCAS

GYMNASTIQUE DOUCE

A compter du mardi 17 septembre 2024 au 24 juin 2025, hors vacances scolaires et jours fériés, les **cours de gymnastique douce et dynamique** débiteront. Ils seront assurés par M Christopher LIARD, éducateur sportif diplômé, tous les mardis de 14h00 à 15h00 à la salle des fêtes.

Le montant à régler lors de l'inscription est de 155,00 € pour l'année.

N'hésitez pas à venir lors de la première séance du 17 septembre faire un essai sans vous engager pour le reste de l'année.

Vous munir d'un tapis de sol et de chaussures propres adaptées (ballerines, tennis)

L'association transmettra aux 12 personnes préinscrites un dossier à remplir et les informera des conditions de fonctionnement.

Pour tous renseignements pour les personnes intéressées contacter :

Mme MERGER Yolande – Tél : 06 63 44 89 28.



ATELIER MEMOIRE

Vu le succès rencontré lors des deux séances d'essais de **l'atelier mémoire**, il a été décidé à l'unanimité de prolonger cette activité sur 2024/2025.

Mesdames GAVIGNET Monique et GLOANEC Marie-Claire continueront à animer cette activité un jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 par mois soit :

Jeudi 19 septembre 2024

Jeudi 17 octobre 2024

Jeudi 21 novembre 2024

Jeudi 19 décembre 2024



Les dates suivantes seront fixées ultérieurement.

Une contribution qui sera fixée lors de la prochaine réunion du CCAS le 4 septembre 2024 sera demandée à chaque participant.

CARTE AVANTAGES JEUNES

Remise des **cartes Avantages Jeunes** par le CCAS le mercredi 4 septembre 2024 de 16 h30 à 18h30.

ATTENTION : la carte Avantages Jeunes sera remise uniquement aux bénéficiaires.



Comité des fêtes...

JEUDIS RECREATIFS

Joueurs aguerris, ou novices, à la pratique des jeux de société, vous trouverez tous du plaisir à participer à ces rencontres.

Après ce moment ludique, l'après-midi récréatif se clôture autour d'un café, thé..., accompagné de pâtisseries maison.

Nous vous attendons dès le **jeudi 12 septembre 2024 à 14 heures**

Contact : 03 81 55 08 30 ou 03 81 55 05 03 ou 03 81 58 00 05

Annick – Marie-Odile – Sylvie



ATELIER VOCAL

Des places restent disponibles pour participer à l'atelier vocal, animé par Mme Valérie PAGE, à la demande du Comité des Fêtes, dans le cadre de CAMELEON SPIE.

Un vendredi soir par mois de 19H15 à 21H15 dans la salle de convivialité de la mairie, venez travailler votre voix, prendre confiance et découvrir.

Renseignements et inscriptions : 06.03.36.13.93 – comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr

VIDE GRENIER

Reporté en raison de la mauvaise météo du mois de Juin, le prochain vide-grenier à Chauenne aura lieu **le dimanche 22 Septembre**.

Il aura à nouveau lieu devant le centre de vie, dans la grande rue jusqu'au croisement de la rue des Barrots. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la commune et sera distribué dans vos boîtes aux lettres. Le tarif ne change pas : 2,50€ le mètre linéaire et 12 € pour le véhicule stationné à proximité de votre stand. Installation à partir de 6 heures 30 et avant 9 heures.

Attention cette année les lieux devront être quittés au plus tard à 17 heures.

Autre nouveauté : Pour un montant de **6,00 €** à régler à l'inscription, possibilité de **livraison de plateaux repas à votre stand entre 11h et midi** comprenant :

- 1 sandwich saucisses ou merguez
- 1 barquette de frites
- 1 boisson

Le comité des fêtes recherche des petites mains pour l'installation du matin et la tenue de la buvette. N'hésitez pas à nous contacter pour participer ! Merci ! 07.68.11.25.72 / comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h